

*École élémentaire de Fauverney  
Place de la Mairie  
21110 Fauverney  
03.80.39.00.31*

*À Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale  
Monsieur le Maire de Fauverney  
La commission scolaire  
Aux Parents d'élèves élus  
Aux Enseignants*

### **CR du CONSEIL D'ÉCOLE du 07 juin 2022**

Présents : Mme Lambert, M Bonin, M Cornemillot, pour la commune  
Mmes Guilemain, Chateaux, Blot, parents d'élèves élus  
Mme Van Bergen, M Mangin et M Roy, enseignants

Excusé(e)s: M Bigeard, Maire de Fauverney  
Mmes Fridel, Cartault, parents d'élèves élus

#### ➤ **Bilan de la coopérative scolaire**

Monsieur Roy présente le bilan de la coopérative scolaire.

Très peu de mouvements depuis le dernier conseil d'école.

On peut toutefois anticiper les résultats et les dépenses suivantes :

L'opération cagettes du potager a encore rencontré un beau succès avec des chiffres équivalents à l'an passé. Le bénéfice de l'opération est de 1279€. L'équipe enseignante souligne l'investissement de madame et monsieur Guilemain qui contribue grandement au succès de cette opération. Monsieur Roy remercie madame Chateaux pour son aide comptable ainsi que les parents venus pour aider à la préparation des commandes.

L'opération dessin d'école, en cours, bénéfice estimé à 482€ pour 50 commandes. Une belle opération dans l'ensemble, d'autant qu'elle n'était rattachée à aucun événement particulier. (l'an passé, elle avait eu lieu juste avant Noël).

A la demande de monsieur Bigeard, monsieur Roy avait établi un budget prévisionnel pour ce second semestre 2022. l'ensemble les projets pédagogiques prévus vont être réalisés, sans aucune demande de financement aux parents, ce qui représentera une dépense totale pour la coopérative scolaire de 3245€ d'ici la fin d'année scolaire.

Le projet environnement (nichoirs à oiseaux et hôtel à insectes), en partenariat avec l'ONF et la ligue de la protection des oiseaux, est un projet communal auquel l'école a adhéré avec grand intérêt. Il est financé par la commune.

*Le budget prévisionnel des projets pédagogiques est annexé au compte rendu de ce conseil.*

➤ **Effectifs rentrée 2022**

*Pour la rentrée 2022, les effectifs sont les suivants:*

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
9	11	12	8	11	12	10	11

**Soit un total de 83enfants**

A l'heure actuelle, seuls deux enfants issus du nouveau lotissement seront scolarisés à l'école, 1 petite section et 1 CE1.

L'ouverture de la 4ème classe a été confirmée. L'enseignant nommé sur le poste connaîtra son affectation courant juin. Au regard des inscriptions, à ce jour, la répartition des 4 classes sera la suivante :

	PS	MS
Classe de Monsieur Mangin	9	11
	GS	CP
Classe de .....	12	8
	CE1	CE2
Classe de Madame Van Bergen	11	12
	CM1	CM2
Classe de Monsieur Roy	10	11

➤ **Aide aux devoirs**

L'aide aux devoirs est proposée dans le cadre des IAPE :

*(Décret n°90-807 du 11 septembre 1990 instituant une indemnité pour activités péri-éducatives en faveur des personnels enseignants des écoles, collèges, lycées et établissements d'éducation spéciale et des personnels d'éducation)*

Monsieur Mangin a assuré l'aide aux devoirs, après les vacances de février jusqu'à fin mai, de 16h30 à 17h30 pour les élèves de Madame Van Bergen et pour ceux de Monsieur Roy. Le mardi, il a encadré 9 élèves de CE2-CM alors que le jeudi, il a apporté son aide aux CP-CE1 au nombre de 10.

➤ **Stage RAN**

Le stage RAN d'été (remise à niveau) se déroulera du 8 au 13 juillet, de 8h45 à 12h15 dans la classe de monsieur Roy. Ce stage, encadré par monsieur Roy, accueillera 2 CE2, 4 CM1 et 1 CM2. Les contenus seront élaborés par monsieur Roy pour coller au plus près aux besoins des enfants. La commune a donné son accord pour l'occupation de l'école durant ce stage.

➤ **Projets pédagogiques**

Projet théâtre : la classe de Monsieur Roy a participé à une résidence artistique de la DRAC en collaboration avec la compagnie Huns. La classe a bénéficié de 20h d'intervention, de mars à début avril. Une restitution avec les classe de Rouvres n'a malheureusement pas pu avoir lieu (problème de transport et de Covid). Des essais pour filmer les élèves n'ont pas été satisfaisants.

Animation sur les émotions (maternelle)

Pour terminer les différentes séquences réalisées en classe, les élèves de maternelle ont assisté, le mardi 17 mai au matin, à un spectacle interactif proposé par la compagnie "Planète Mômes" intitulé :

**Que d'émotions pour Simon ! Peur, tristesse, colère et joie.**

### Animation sur l'équilibre alimentaire (élémentaire)

Pour finaliser les apprentissages menés dans les deux classes élémentaires dans le domaine de la découverte du monde (cycle 2) et en sciences (cycle3) ayant pour thème l'alimentation (variété des aliments, sensibilisation à l'hygiène de vie, équilibre alimentaire) et les besoins énergétiques, les classes de CP-CE1 et de CE2-CM ont assisté le mardi 17 mai à un spectacle interactif proposé par la compagnie "Planète Mômes" intitulé : **Le voyage des aliments**

Projet environnement : en partenariat avec l'ONF et la ligue de la protection des oiseaux, les enfants ont fabriqué, aujourd'hui des nichoirs à oiseaux, qui seront installés dans la commune et un hôtel à insectes, positionné à Chassagne. L'ensemble des 3 classes a participé à ce projet qui a été porté à la connaissance des enseignants par madame Jacques, conseillère municipale. ***L'installation des nichoirs se déroulera le 27 juin.***

Projet maraîchage : Depuis la rentrée de mars, les enfants de maternelle et de CP-CE1 ont entamé un cycle "étude du vivant". Ils se sont rendus pour cela à la ferme du Bel Ousia où ils ont découvert le travail de la terre avec madame Lagarde, conseillère municipale qui a également présenté son activité. Diverses plantations ont été réalisées, les radis ont déjà été récoltés et consommés par les enfants. Une autre visite est prévue d'ici la fin de l'année scolaire.

Projet cagettes du potager : les élèves de CE2-CM ont participé à ce projet qui, comme l'an passé, a rencontré un vif succès. Ils se sont rendus au GAEC Bourgogne plantes pour effectuer les semis et les bouturages, et réalisé les cagettes.

Projet Yoga : Depuis plusieurs séances maintenant, le vendredi après midi, 1h pour les CP-CE1 et 1h pour les CE2-CM, Monsieur Bonino, professeur d'Hatha Yoga anime des séances de découverte du Yoga adapté aux enfants. Ces derniers se montrent très participatifs et s'appliquent à reproduire les postures du chat, du chien, à mieux respirer et à écouter leur corps. Ces séances se termineront le 1 juillet.

Projet « apprendre à porter secours » : Monsieur Gautherot, parent d'élève, professeur en sciences et formateur sur les gestes de premiers secours interviendra le 23 juin dans la classe de Monsieur roy pour une initiation aux gestes qui sauvent.

#### ➤ Sorties scolaires

Les maternelles et les CP CE1 effectueront une sortie scolaire au Galopin le 20 juin 2002.

Auparavant ils se rendront chez Mme Coladon pour faire connaissance avec un poulain.

La classe des CE2-CM se rendra à Dijon le 10 juin pour la journée. Au programme, le matin, rallye découverte des principaux monuments du centre de Dijon puis l'après midi une chasse au trésor au sein du parc de la Colombière.

#### ➤ Aménagement des écoles

### Équipements :

- 4ème classe : à la demande de Monsieur Bigeard, Monsieur Roy a listé et chiffré les besoins en mobiliers et matériels pour l'ouverture de la 4ème classe. (budget annexé au compte rendu). En redistribuant les tables et les chaises existantes des 3 classes déjà équipées, les tables et les chaises de la salle des maîtres et les tables en réserve, il n'était pas utile de faire d'achat supplémentaire dans ce domaine.
- Seuls 2 meubles fonctionnels et un lot de bancs ont donc été inclus dans le projet et achetés.
- Des casiers de rangement ont été réalisés par le menuisier, fixés au mur pour une part, sous la piste graphique d'autre part.

- Budget équipement papeterie 4ème classe : afin de réaliser un premier équipement « matériel » de la classe, monsieur Bigeard a validé un budget de 60€ par élève, ce qui représente une enveloppe de 1200€.
- Afin de renouveler des livres, la commune a validé un budget exceptionnelle pour l'achat de 3 séries de livres et fichiers pour les CE1-CE2

### **Travaux, aménagements effectués**

Ralentisseurs devant l'école

#### Au primaire :

- Nettoyage des vitres
- Barre du seuil sortie préau élémentaire fixée
- fixation porte battante maternelle
- Verrou porte extérieure sanitaire femme (élémentaire)
- Charnière porte dans la salle des maîtres

#### A la maternelle :

- installation de bandes aimantées pour affichages dans le couloir « maternelle »
- fermeture automatique des portes (asso/école)

### **Points d'aménagement à prévoir :**

#### ***Reprise des points évoqués lors du conseil d'école précédent :***

- solution interphone (devis demandé)
- Tapis dans toutes les entrées cours
- Gestion des clés ( pass)

#### A étudier/prévoir

#### ***Reprise des points évoqués lors conseil du d'école précédent :***

- Aménagement du dortoir (mezzanine) pour augmenter la capacité de couchages
- table à langer
- équipement d'un système d'alarme spécifique PPM

### ➤ **Élections parents d'élèves pour l'année 2022-2023**

Dans le cadre du plan de simplification engagé, par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, des mesures réglementaires de simplification du fonctionnement du conseil d'école ont été prises par décret n°2019-918 du 30 août 2019.

Parmi elles, depuis la rentrée 2019, la réglementation propose aux directeurs d'école d'organiser le vote des élections de parents d'élèves **exclusivement par correspondance.**

Le vote par correspondance exclusivement est une possibilité et non une obligation qui demande un avis du conseil d'école déjà élu. Ce point doit être obligatoirement porté à l'ordre du jour dernier conseil d'école de l'année scolaire 2021-2022.

décision du conseil : **vote par correspondance validé à l'unanimité**

### ➤ **Demande d'autorisation d'absence**

Monsieur Roy rappelle que toute absence supérieure à 4 demies-journées doit faire l'objet d'une demande d'autorisation qui doit parvenir à l'inspection de l'Éducation Nationale 1 mois avant la date de l'absence. Un document type est à retirer à l'école et sera transmis à l'IEN après avis du directeur.

Cela concerne l'ensemble des enfants scolarisés, élémentaires mais aussi maternelles (école obligatoire dès 3 ans depuis 2019).

Ce point sera rappelé lors des réunions de rentrée dans chaque classe.

➤ **Questions parents d'élèves élus**

- Organisation pédagogique des 4 classes la rentrée : ce point a été largement évoqué tout au long de ce conseil (cf effectifs rentrée 2022 et aménagement des écoles).
- L'utilisation d'ECLAT : monsieur Roy informe qu'il utilise régulièrement cette application mais que très peu de parents la consulte, notamment le cahier de liaison. Il propose aux parents d'ajouter ) à leur profil leur(s) mail(s) et numéro(s) de téléphone afin de recevoir des alertes. Une application mobile d'ECLAT existe, monsieur Roy va en prendre connaissance afin d'améliorer la circulation des informations via ce média.
- Cadeaux fête des mères : afin de clarifier une bonne fois pour toute le sujet, les élèves de primaire ne feront pas de cadeau à l'avenir pour la fête des mères.

*Monsieur Roy rappelle aux parents d'élèves élus pour l'année scolaire 2021-2022 qu'ils seront sollicités pour le bureau de vote des élections de parents d'élèves en octobre 2022.*

*séance levée à 19h30*

**Le président du Conseil d'école**

**Représentant des parents d'élèves élus**